



Titre de séjour salarié et autoentrepreneur

Par Titidouze

Bonjour à tous,

J'ai un soucis et j'aimerais récolter votre avis.

Je suis salarié j'ai un titre de séjour salarié mais on m'a présenté une opportunité que je trouve intéressante.

il s'agit d'être gestionnaire de patrimoine indépendant en auto entrepreneur et si j'évolue je peux changer mon type de société en SAS?etc

Mon inquiétude c'est: Est ce que je peux cumuler les deux activités d'auto entrepreneur et de salarié ?

Si l'administration française découvre que je fais une activité entrepreneuriale à côté de mon poste de salarié, vont-ils pas me retirer ma carte de séjour salarié ?

J'aimerais avoir des avis de juristes ou autres personnes ayant été dans ce cas.

Je vous remercie bien.